



FINANCEMENTS DE 2011 - SESSION D'INFORMATION SUR L'APPEL DE PROPOSITIONS

FOIRE AUX QUESTIONS

Évolution

Q Pourquoi Centraide Ottawa modifie-t-il sa stratégie?

R Plus que d'un changement radical, il s'agit plutôt d'une évolution logique du travail de Centraide autour des impacts communautaires au cours des dix dernières années. Grâce aux recherches, à la planification et aux investissements réalisés, et grâce aux expériences diverses des autres Centraides, nous avons redéfini notre approche afin d'apporter des changements plus durables dans les domaines que nous avons ciblés pour notre communauté.

Nous cherchons à attirer et à mobiliser les ressources nécessaires pour accélérer l'atteinte de résultats mesurables plus significatifs dans ces domaines ciblés.

Q Comment Centraide Ottawa a-t-il choisi ses nouveaux domaines prioritaires?

R Nos priorités actuelles ont émergé à la suite d'une décennie d'évolution de Centraide Ottawa, de collecteur de fonds fédéré qu'il était pour ses agences membres à une organisation axée sur les impacts mobilisant la communauté pour aider à définir des initiatives et des domaines ciblés. La plus récente phase de cette évolution est caractérisée par le passage d'une approche basée sur la démographie envers les impacts communautaires à une basée sur des enjeux spécifiques, qui touchent des populations désavantagées. Le développement des priorités actuelles tire profit du travail fondamental des conseils d'impacts au cours des quatre dernières années, de même que de recherches spécifiques, d'évaluation des besoins et de conseils de la part de nos bénévoles communautaires. Les objectifs actuels ont été établis afin de cibler encore mieux notre travail, et ont pour objet de :

- traiter les causes profondes et systémiques;
- ouvrir des possibilités plus nombreuses et plus prometteuses d'alignement du travail avec des partenaires communautaires multiples;
- permettre des approches basées sur les faits;
- optimiser l'énergie de la communauté.

Les objectifs prioritaires vont guider les contributions communautaires de Centraide à l'avenir. Nous continuerons de consulter des prestataires de services, ainsi que l'ensemble de la communauté, pour aider à déterminer les priorités.

Investissements communautaires

Q Que sera à l'avenir le modèle d'investissements communautaires de Centraide?

R Ce modèle a évolué pour inclure non seulement des investissements supplémentaires dans des services et des programmes de terrain mais aussi des stratégies plus explicites de mobilisation de partenaires communautaires, de défense des intérêts et de consultation sur les politiques publiques pertinentes, ainsi que de recherches. Le modèle s'étend maintenant au delà de l'aide aux personnes pour cibler les causes profondes des enjeux prioritaires et générer des changements durables et mesurables dans notre communauté.

D'ici 2011, les investissements communautaires de Centraide se concentreront sur les enjeux et solutions communautaires qui s'attaquent aux causes profondes, qui sont basés sur les faits, qui permettent aux partenaires communautaires et autres bailleurs de fonds de mieux coordonner leur travail, et qui ont le potentiel d'attirer, de mobiliser et de tirer profit l'énergie communautaire (temps, savoir-faire, ressources, influence).

INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRE

Q Sur les sommes recueillies chaque année par Centraide, combien revient à la communauté?

R En 2010, Centraide Ottawa investit 28,6 millions \$ dans des programmes et services qui viennent en aide aux gens de notre communauté ou qui contribuent au changement systémique, et dans les organismes sans but lucratif enregistrés désignés par les donateurs.

Q Pourquoi, en dépit du fait que les campagnes de Centraide semblent battre des records de collecte de fonds chaque année, ne semble-t-il pas y avoir plus de fonds disponibles pour les investissements communautaires?

R Les dons recueillis dans le cadre de la campagne annuelle augmentent effectivement chaque année, mais une grande partie d'entre eux est désignée en faveur d'autres organismes de bienfaisance enregistrés. Les dons faits aux fonds communautaires de Centraide n'ont que peu augmenté au fil des ans. Les donateurs veulent de plus en plus voir clairement comment leur don produit des résultats dans la communauté, ce qui motive le ciblage accru de notre travail, l'adoption d'objectifs mesurables, et notre appel aux agences pour appuyer ces objectifs.

Q Qui étudie les demandes de subventions et décidera du financement de Centraide en 2011?

R le travail des Services communautaires est supervisé par un groupe bénévole, le **Cabinet des services communautaires**, qui rend des comptes au **Conseil d'administration** de Centraide.

Un sous-comité permanent, le Comité des investissements communautaires, est chargé d'analyser et d'évaluer les investissements communautaires faits à même le Fonds communautaire. La liste des membres du Conseil d'administration, du cabinet et des comités sont disponibles sur notre site web.

Le Comité des investissements communautaires fera des recommandations au Cabinet des services communautaires pour 2011, en vue de leur approbation par le Conseil administratif. Ses recommandations seront influencées par les organismes de bénévolat et les intervenants qui travaillent avec Centraide pour atteindre les objectifs prioritaires de chaque domaine ciblé.

Recrutement et sélection des bénévoles de Centraide

Q Comment les bénévoles sont-ils recrutés et choisis? S'agit-il d'un processus ouvert?

R De nombreux bénévoles donnent de leur temps et de leur expertise à Centraide Ottawa, soit dans le cadre formel des comités, soit de façon ponctuelle. Les stratégies de recrutement varient selon les fonctions, mais un processus formel est suivi pour le recrutement de tous les membres des comités de Centraide Ottawa de façon à assurer la meilleure correspondance entre les souhaits des bénévoles et les besoins de l'organisation. Des descriptions de poste précisent les qualifications requises pour les postes bénévoles de haut niveau, y compris, le cas échéant, l'expérience/la connaissance du travail de Centraide Ottawa et l'accès à des réseaux communautaires utiles pour mener à bien sa mission.

Procédures d'Appel de propositions

Q Quand sera lancé l'Appel de propositions pour un financement en 2011 et quelle sera l'échéance de soumission des demandes?

R L'Appel de propositions pour les demandes de subventions en 2011 sera lancé au début de septembre 2010, et les demandes devront être remises avant le 1^{er} novembre 2010.

Q L'Appel de propositions de 2010 couvrira-t-il tous les domaines ciblés?

R Il y aura un Appel de propositions pour les domaines ciblés Mieux grandir et Talents en action.

1. MIEUX GRANDIR

- Objectif prioritaire : Diminuer le taux d'enfants qui ne sont pas prêts à la scolarisation
- Objectif prioritaire : Améliorer les occasions pour les enfants et les jeunes de participer à des activités encadrées en dehors des heures d'école

2. TALENTS EN ACTION

- Objectif prioritaire : Augmenter les possibilités d'emploi valorisant pour les personnes handicapées
- Objectif prioritaire : Réduire le chômage et le sous-emploi des immigrants et des néo-Canadiens
- Objectif prioritaire : Permettre aux aînés vulnérables de bien vieillir chez eux et de demeurer engagés dans leur communauté
- Objectif prioritaire : Augmenter le nombre de résidents des quartiers prioritaires qui mènent des initiatives de développement dans leur voisinage

Il n'y aura pas d'appel pour le domaine ciblé Nouveaux départs (anciennement le domaine d'impact Individus et familles en situation de crise). Une consultation communautaire aura lieu en septembre 2010 pour déterminer les objectifs prioritaires de ce domaine ciblé. Les subventions actuelles seront reconduites* et un Appel de propositions est prévu à l'automne 2011 pour le cycle de financement débutant le 1^{er} avril 2012.

*Sous condition des résultats de la campagne 2010 et des exigences de rapport

Un Appel de propositions distinct sera issu début septembre 2010 dans le domaine du Renforcement des capacités, à l'intention des organismes dont la mission première est de renforcer les capacités sur secteur des services sociaux sans but lucratif.

Q Une organisation peut-elle présenter une demande de subvention sous plus d'un domaine ciblé ou objectif prioritaire?

R Oui.

Q Les subventions de 2011 porteront-elles sur une ou plusieurs années?

R Il y aura des occasions de financement portant sur plusieurs années; la durée sera déterminée selon le cas.

Q Quand débiteront les subventions de Centraide pour 2011?

R Centraide Ottawa a changé d'exercice fiscal, qui s'étendra désormais du 1^{er} avril au 31 mars de chaque année, et le nouveau cycle de financement débutera le 1^{er} avril 2011.

Q Étant donné les changements au niveau de l'exercice fiscal de Centraide, qu'arrivera-t-il aux fournisseurs de services présentement subventionnés du 1^{er} janvier 2011 au 31 mars 2011?

R Pendant cette période (du 1^{er} janvier au 31 mars 2011), Centraide reconduira les financements actuels des agences partenaires au même montant*.

*Sous condition des résultats de la campagne 2010 et des exigences de rapport

Évaluation et rapports

Q Quel genre d'évaluation les fournisseurs de services subventionnés seront-ils tenus d'effectuer?

R Dans leur demande de financement, les fournisseurs de services seront priés d'identifier le type d'évaluation auquel ils prévoient avoir recours, c'est-à-dire ce qu'ils vont mesurer et comment ils vont le mesurer, en corrélation avec le programme ou l'activité et ses objectifs.

Q Les fournisseurs de services devront-ils soumettre des rapports tout au long de la période de financement convenue?

R Oui, les fournisseurs de services subventionnés seront tenus de rédiger des rapports annuels conformément à l'entente de financement; les exigences de rapports intermédiaires n'ont pas encore été déterminées.